



Conseil économique et social

Distr. générale
12 décembre 2014

Original : français

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »**

Déclaration présentée par Aide internationale pour l'enfance, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* Le présent document n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



Déclaration

Aide internationale pour l'enfance/Children care international : nos bonnes pratiques pour lutter contre le mariage précoce

Depuis 2003, l'Aide internationale pour l'enfance (AIPE) lutte contre le mariage précoce des jeunes filles dans le cadre de son programme de réinsertion sociale d'enfants victimes de servitude pour dettes dans la région de Vizianagaram, en Andhra Pradesh (Inde). À l'occasion de l'examen des progrès achevés suite à la Déclaration et au Programme d'action de Beijing, l'Aide internationale pour l'enfance souhaite rendre compte des bonnes pratiques développées en matière de lutte contre le mariage précoce. La promotion de l'indépendance financière, par le biais de l'éducation, et les campagnes d'éducation du public sont des stratégies pertinentes, à condition qu'elles soient développées en tenant compte de la communauté dans sa globalité.

En Inde, près de la moitié des jeunes filles mariées de 20 à 24 ans l'ont été avant leur majorité. Dans les régions rurales, les chiffres sont plus élevés encore, avoisinant 60 %. Cette situation a des conséquences dramatiques sur leur santé et leur bien-être. Coupées très jeunes de leur milieu familial, souvent bien plus jeunes que leur conjoint, les jeunes filles ne peuvent négocier avec leur nouvelle famille et sont, de fait, dans une situation de soumission. Elles font face à un plus grand risque de violences conjugales et de répudiations. Au niveau médical, plus les mères sont jeunes, plus il y a un risque élevé de complications, séquelles et décès lors de la grossesse, à l'accouchement ou après, pour la mère et pour l'enfant. Ensuite, le mariage précoce contribue à perpétuer le cycle de la pauvreté et de l'inégalité puisqu'il est souvent suivi de l'interruption des études de la jeune fille. Or, il a été montré que le taux de mariages précoces est directement lié au niveau d'éducation des jeunes filles. Ainsi, plus les jeunes filles sont mariées jeunes, plus elles sortent tôt de l'école et plus elles sont dépendantes de leur mari, demeurant ainsi dans une situation de soumission et de pauvreté.

Le mariage précoce trouve ses origines dans la structure de ces communautés. Les familles les plus pauvres voient le mariage précoce comme un moyen d'être soulagées du poids financier que représente une jeune fille. De plus, dans de nombreuses communautés, le mariage est considéré comme une étape obligatoire dans la vie d'une femme. Bien souvent, une jeune fille est considérée comme prête à se marier à la puberté. Enfin, les parents ont souvent peur des agressions sexuelles que peuvent subir leur fille qui nuiraient à son bien-être mais aussi à l'honneur de la famille. Cette dernière considération est primordiale dans des communautés où la réputation d'une famille compte énormément. Dès lors, le mariage précoce est perçu comme une protection contre ces agressions.

Concrètement, l'Aide internationale pour l'enfance travaille dans les villages de pêcheurs sur la côte de l'Andhra Pradesh depuis plus de 10 ans pour libérer les enfants de la servitude pour dettes. Nous sommes constamment confrontés au mariage précoce. Pour y remédier, nous avons élaboré des projets qui ont porté leurs fruits : la scolarisation des enfants et la sensibilisation du public. Tout comme le mariage précoce nuit à la scolarisation de la jeune fille, l'inverse est tout aussi vrai. Ainsi, nous partons du principe que maintenir les filles dans le système scolaire est

un moyen efficace de lutter contre le mariage précoce. L'éducation devient alors synonyme d'indépendance financière face aux pressions communautaires mais aussi de réappropriation du corps et de la dignité des jeunes filles. Ensuite, ces situations de mariage précoce sont intimement liées au fonctionnement et aux schémas de la communauté. Or, nous avons vu que nous pouvions faire évoluer ces structures en sensibilisant le public et en l'amenant à se questionner sur ces pratiques. Le travail de sensibilisation rejoint alors l'effort de maintien dans le système scolaire : on ne peut maintenir les jeunes filles dans le système scolaire sans que la communauté ne l'accepte.

Le travail le plus conséquent est donc la sensibilisation. Nos travaux d'éducation du public se basent sur des réunions mensuelles réalisées par deux travailleurs sociaux, un homme et une femme. Le succès de ces rencontres dépend d'une forte préparation et d'un important suivi :

- Rencontres avec le chef de village :
 - Obtenir son consentement pour tenir les réunions;
 - Identifier des familles avec des enfants ou des jeunes filles déjà mariées;
- Rencontres individuelles avec toutes les familles qui ont des enfants en bas âge ainsi que les filles déjà mariées pour les convaincre de participer aux réunions de sensibilisation. Aider les jeunes filles à obtenir l'autorisation de leur famille pour qu'elles participent;
- S'assurer du taux de participation et recommencer les rencontres avec chaque famille si moins de 50 % des personnes concernées promettent d'y assister;
- S'assurer que les hommes viendront aux réunions. Nombre d'entre eux pensent ne pas être concernés par le droit des femmes et des enfants;
- Tenue des réunions de sensibilisation;
 - Encourager les femmes à parler lors des réunions;
- Faire un suivi pour évaluer les changements au quotidien;
- Encourager les individus à revenir aux réunions et à devenir des porte-paroles des droits des femmes.

En parallèle, nous tenons des réunions individuelles avec les familles des filles déjà fiancées (souvent le mariage est arrangé dès la naissance) pour essayer de retarder l'âge du mariage. Les familles des jeunes hommes sont aussi impliquées dans le dialogue pour les convaincre d'autoriser les jeunes filles à continuer leurs études ou à trouver un travail décent après le mariage.

Nous remarquons une diminution du mariage précoce là où nous sommes intervenus. Les communautés abordent volontairement des sujets divers concernant le droit des femmes et des enfants. Les pères vont maintenant discuter dans d'autres communautés des dangers que représente le mariage précoce. Davantage de familles acceptent que les jeunes filles mariées continuent leurs études ou trouvent un travail.

La protection des jeunes filles, en particulier celles qui s'opposent au mariage précoce, est notre priorité. Nous y parvenons en leur offrant un soutien matériel, juridique et psychologique. Nos programmes mettent les parents, mais aussi les responsables coutumiers, au centre des décisions concernant l'avenir de leurs enfants.

Nous dialoguons pour démontrer que le mariage précoce n'est pas un facteur de bien-être pour la jeune fille et la famille tout en reconnaissant ouvertement la validité de leur désir de protéger leur famille. De plus, les hommes et les femmes plus âgées sont souvent des personnes responsables et écoutées dans leur communauté. Ainsi, bien qu'il soit crucial de donner une voix aux jeunes filles, il ne faut pas oublier d'utiliser le potentiel de ces personnes « leader ». Elles sont en mesure de devenir des agents du changement. Enfin, des actions doivent aussi viser les jeunes garçons pour que les nouvelles générations ne reproduisent pas les mêmes pratiques.

Dans le but de créer des liens de confiance et pour que les habitants soient amenés à questionner leurs comportements, la sensibilisation doit s'effectuer sur un temps long. Nous avons remarqué que les femmes mettent environ un an avant de prendre la parole lors des réunions publiques que nous organisons tous les mois. Le travail préréunions et postréunions est alors crucial pour les aider à prendre la parole et, par la suite, à assumer cette parole. Là encore, nous pouvons dire que l'installation d'un dialogue social de qualité et le changement des mentalités prennent du temps.

Il est important de varier les approches et d'intégrer l'éducation du public dans toutes les autres activités proposées. Par exemple, nous utilisons les campagnes de vaccination ou de distribution de nourriture pour convaincre les personnes de venir aux réunions ou identifier des mineures déjà mariées. Elles permettent de toucher un plus large public. De plus, les questions sociales, économiques et culturelles ne peuvent être envisagées indépendamment l'une de l'autre. Il faut contextualiser le mariage précoce dans d'autres problématiques sociales, telle l'éducation en général des enfants. Le dernier élément clef dans la réussite de nos programmes est le choix de l'interlocuteur. De meilleurs résultats ont été atteints lorsque l'interlocuteur est une personne de leur communauté, ou du moins qui partage leur culture; d'où la nécessité de travailler avec des partenaires locaux. Il est par ailleurs utile d'employer à la fois un homme et une femme pour faciliter la communication avec les deux groupes. De même, il est possible d'alterner entre les deux interlocuteurs pour favoriser le dialogue entre les sexes.
